

Séquence d'observation en entreprise Du 08/02/16 au 12/02/16

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation, vous allez participer à une séquence d'observation en entreprise. Ce moment sera l'occasion pour vous de découvrir le milieu professionnel.

J'attends de vous un comportement respectueux des règles fixées dans l'entreprise où vous vous rendrez.

Je vous rappelle que vous représentez également notre collège et que par conséquent, tout comportement inadapté ou déplacé sera sanctionné dès le retour au collège.

Je vous fais confiance pour vous montrer digne et donner la meilleure image de vous-même. Je compte sur vous et vous souhaite une excellente semaine en entreprise.

- → Pendant votre présence en entreprise, un professeur du collège rencontrera le responsable afin de faire le point sur votre stage d'observation. L'entretien pourra se faire par téléphone si le lieu de stage est trop éloigné.
- → Le professeur principal vous donnera le carnet de bord (format papier). Il sera également disponible sur le site du collège en format numérique modifiable.

Vous devrez le compléter pendant la semaine du stage. Le travail attendu sur ce document sera expliqué par le professeur principal.

Vous n'oublierez pas de faire remplir et signer le carnet de bord par le représentant de l'entreprise.

- → Le carnet de bord devra être impérativement rendu au professeur principal <u>le lundi 29</u> <u>février 2016</u>. Le carnet vous sera remis à l'issue de la correction réalisée par le professeur qui aura fait la visite en entreprise.
- → L'évaluation du carnet sera prise en compte dans l'avis porté par Mme La Principale dans la procédure d'orientation.

La Principale Isabelle BÉGUÉ